

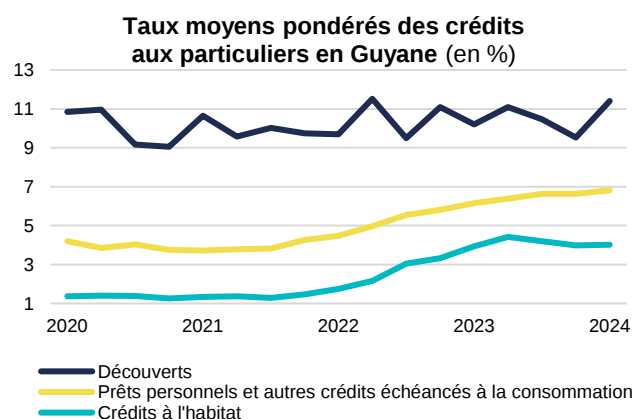
CONJONCTURE FINANCIERE

Taux des crédits aux particuliers Guyane 1^{er} trimestre 2025

Baisse des taux des crédits à l'habitat

- En Guyane, les taux des **crédits à l'habitat** enregistrent une baisse de 40 points de base (pdb) sur 3 mois et de 80 pdb sur 12 mois. Ils s'établissent à 3,63 % au 1^{er} trimestre 2025, contre 3,13 % pour la France entière. En moyenne, le montant des crédits immobiliers s'élève à 132 723 €, pour une durée de 21 ans. Ils représentent 53,9 % des nouveaux prêts accordés aux particuliers.
- Les taux des **prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation** poursuivent leur tendance haussière. Ils s'établissent à 7,2 % au 1^{er} trimestre 2025, soit une hausse de 38 pdb sur trois mois et de 81 pdb sur un an. En moyenne, le montant des crédits à la consommation s'élève à 22 459 € pour une durée de 5 ans. Au niveau national, les taux s'élèvent à 6,45 % sur le trimestre, soit un niveau relativement stable sur 3 mois.
- Les taux pratiqués sur les **découverts** s'inscrivent de nouveau en forte hausse sur le trimestre, gagnant 134 pdb sur 3 mois. Cette croissance est également marquée sur un an (+165 pdb). Ils s'établissent à 12,75 % contre 7,52 % au niveau national.

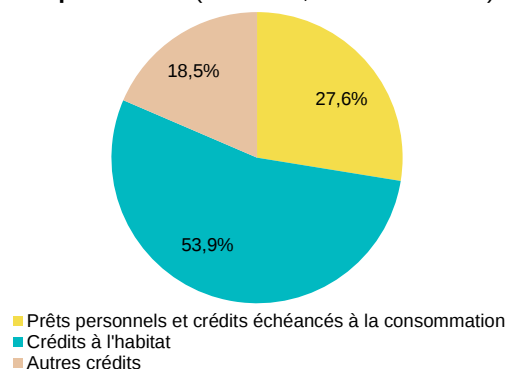
Caractéristiques des nouveaux crédits



Source : IEDOM, collecte RUBA

© IEDOM

Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers (sur un an, hors découverts)



Source : IEDOM, collecte RUBA

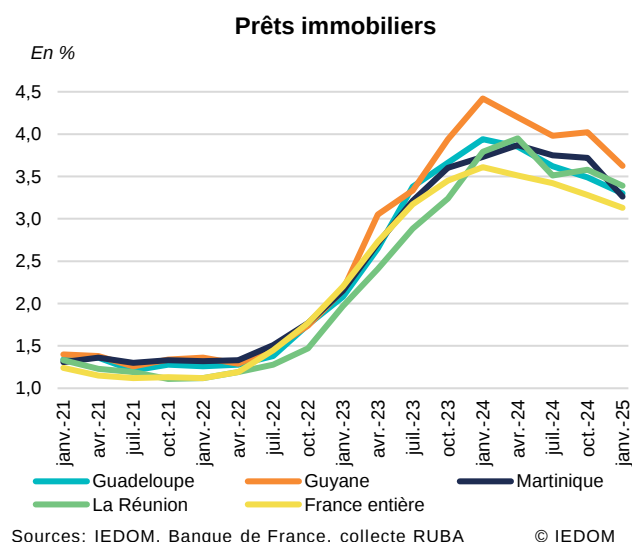
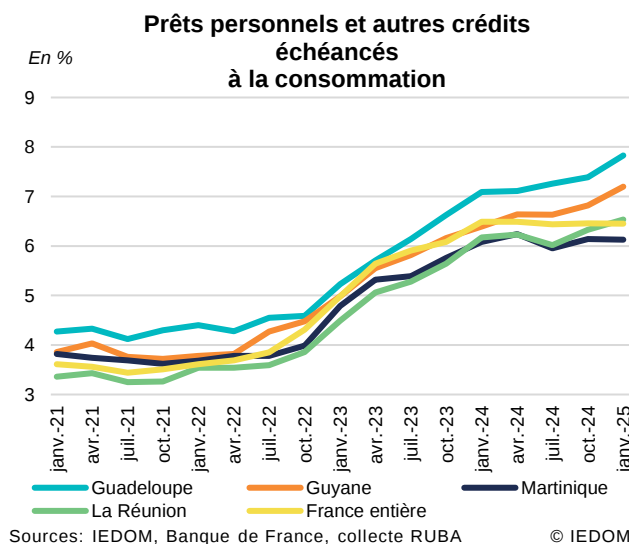
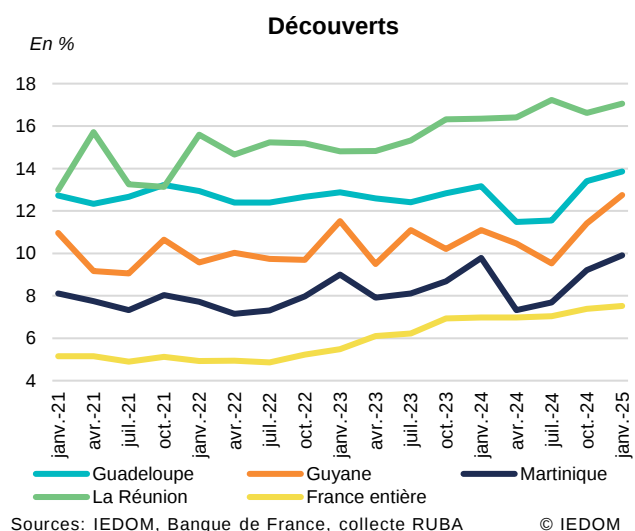
© IEDOM

Taux moyens débiteurs en %

		Jan.-24	Avr.-24	Juil.-24	Oct.-24	Jan.-25	Variations (en pdb)	
Guyane	Découverts	11,09	10,47	9,53	11,41	12,75	1 an	1 trim
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	6,39	6,64	6,63	6,82	7,20	81	38
	Prêts immobiliers	4,42	4,20	3,98	4,02	3,63	-80	-40
France entière	Découverts	6,97	6,98	7,03	7,38	7,52	55	14
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	6,49	6,49	6,44	6,46	6,45	-4	-1
	Prêts immobiliers	3,61	3,51	3,42	3,28	3,13	-48	-15

Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA.

Évolution des taux moyens débiteurs par géographie



Méthodologie

L'enquête est réalisée auprès d'établissements ayant leur activité en Guyane. Elle prend en compte les nouveaux crédits accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages, et ce, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence. Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : R. ELBEZ ■ Responsable de la rédaction : D. LAURET

Rédaction : J. CAPITAINE ■ Éditeur : IEDOM